

*Air Canada*

Le gouvernement veut privatiser Air Canada parce qu'il préfère que la société réalise des bénéfices plutôt que de répondre aux besoins du pays. Il est évident que la privatisation stimule la concurrence. Dans le cas des transports, particulièrement des transports aériens, la concurrence aboutit inévitablement à l'élimination des itinéraires secondaires. La société accordera donc plus d'importance aux liaisons entre les principaux centres canadiens, ce qui entraînera une détérioration du service dans les villes plus petites et les régions relativement isolées du Canada comme le Nord.

● (1630)

En plus de refléter la philosophie des conservateurs, le projet de loi alimente l'allégation inexacte des sociétés aériennes concurrentes voulant qu'Air Canada ait été subventionnée jusqu'à maintenant.

Pourquoi les néo-démocrates et tant de Canadiens sont-ils en faveur de l'initiative publique? C'est parce que celle-ci peut offrir à la collectivité une gamme de services que l'initiative privée est incapable d'offrir en fonction de normes de service équitables et universelles ou qu'elle refuse de donner parce que ce ne serait pas rentable.

L'initiative publique peut promouvoir et protéger beaucoup mieux les intérêts nationaux que ne le peuvent les sociétés à but lucratif.

Il suffit de constater dans les régions rurales du Canada les résultats de la recherche du profit dans les services postaux. On ferme les portes des bureaux de poste les uns après les autres, aussi vite que le gouvernement peut agir sans se mettre à dos les citoyens. Voyez la suppression des services dans les nouvelles banlieues où, plutôt que de recevoir leur courrier à domicile comme cela se faisait en ville depuis des générations, les citoyens se font imposer ces superboîtes collectives dont absolument personne ne veut. L'entreprise d'État, elle, peut promouvoir l'égalité régionale et servir de modèle en matière de relations de travail et d'équité professionnelle.

De par sa nature même, le secteur privé est voué au profit et non pas aux intérêts de la population. Il n'y a rien de mal à vouloir réaliser des bénéfices, je le répète, et cette formule a sa place dans notre économie, mais si les Canadiens souhaitent une société sensible à leurs besoins et capable de leur assurer le plein emploi, un niveau de vie à la hausse, une répartition équitable du revenu et de la richesse, un accès universel aux services essentiels, le secteur public constitue le moyen le plus sûr d'y parvenir. Air Canada a contribué à la réalisation de tous ces objectifs.

Le Conseil économique du Canada a effectué une étude sur Air Canada. Nous ne sommes absolument pas d'accord quand il conclut à l'inefficacité des sociétés d'État. Nous soutenons que ces dernières ont souvent assuré au grand public des services au prix coûtant, ou même à un prix inférieur, car, qu'il s'agisse de services de santé, d'entretien de la voirie, ou de recherche et de sauvetage, ces services sont offerts sur une base universelle. Ils sont importants. Comme il ne se soucie que de concurrence et de bénéfices, le secteur privé n'accorde forcément pas la priorité à pareils objectifs utiles sur le plan social.

Il suffit de voir quel sera le résultat de la concurrence chez les compagnies aériennes qui ont entrepris de recruter de nouveaux clients. Elles réduiront leurs tarifs pour les déplacements

entre les différents grands centres, dans le but d'accroître leur part du marché. Elles compenseront le manque à gagner dû à un service à meilleur marché en offrant des services de moindre qualité aux régions moins fortunées comptant une population moins nombreuse, ou en relevant les tarifs dans ces mêmes régions.

D'aucuns soutiennent que l'entreprise privée est de par son essence plus efficace. Tous les jours, nous entendons parler d'entreprises privées qui font faillite et d'autres qui sont en difficulté. Dans bien des cas, les gouvernements, fédéral et provinciaux, ont fini par les renflouer, car le service assuré ou les emplois visés ont été jugés essentiels aux localités où ces compagnies poursuivaient leur activité.

L'efficacité dans le secteur privé est souvent réalisée au détriment de facteurs sociaux ou économiques. La capacité d'offrir des biens et des services à un coût moindre a sans doute moins à voir avec l'efficacité que le fait que le secteur privé peut éviter d'embaucher des travailleurs syndiqués ou encore qu'il peut être disposé à sacrifier une certaine qualité pour réaliser des bénéfices.

Il suffit de voir les articles qui paraissent chaque semaine dans les journaux, voire tous les jours, et qui font état des difficultés qu'éprouvent les compagnies aériennes aux États-Unis. Ces difficultés leur ont été en bonne partie causées par la nécessité de se concurrencer les unes les autres, et, dans une grande mesure, par la déréglementation.

La privatisation a des conséquences sociales aussi bien qu'économiques. Elle signifie que les décisions touchant aux investissements et aux emplois sont prises en fonction de la rentabilité. Elle déplace la prise de décisions d'une tribune accessible au public à des réunions privées et à huis-clos de conseils d'administration. Il peut même arriver que des décisions relatives à des emplois canadiens et à des ressources nationales canadiennes soient prises à l'étranger.

Nous croyons que la privatisation signifie que des décisions économiques sont prises à huis-clos et sont inaccessibles à l'examen du public. A la longue, le public aura de moins en moins son mot à dire dans les décisions économiques qui le touchent directement.

En présentant ce projet de loi, le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. Mazankowski) a cité des employés d'Air Canada qui lui auraient dit à quel point ils se réjouissent du projet du gouvernement de privatiser cette société. Le fait est que les syndicats représentant au moins 85 p. 100 des employés d'Air Canada ont maintes fois précisé publiquement qu'ils s'opposent à la privatisation de cette société. Et cela, pour d'excellentes raisons. Ils travaillent pour Air Canada et sont au fait de son histoire. Ils connaissent son évolution.

Permettez-moi d'exposer brièvement ici cette évolution. La société Air Canada a entrepris ses activités en 1937 sous le nom de Trans-Canada Air Lines. Elle a été créée par un gouvernement libéral à la suggestion d'un ministre de l'époque, M. Howe. Elle avait pour but de créer une infrastructure pour le transport aérien est-ouest et pour fonction de transporter le courrier. Puis, avec le temps, elle s'est mise à transporter des passagers de l'Atlantique au Pacifique.